

Malawi



Lilongwé ●

chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 118
- Population en milliers (2006) : 13 166
- PIB par habitant, valorisation dollars PPA (2006) : 653
- Espérance de vie (2006) : 40.8
- Taux d'analphabétisme (2006) : 35.9

Malawi

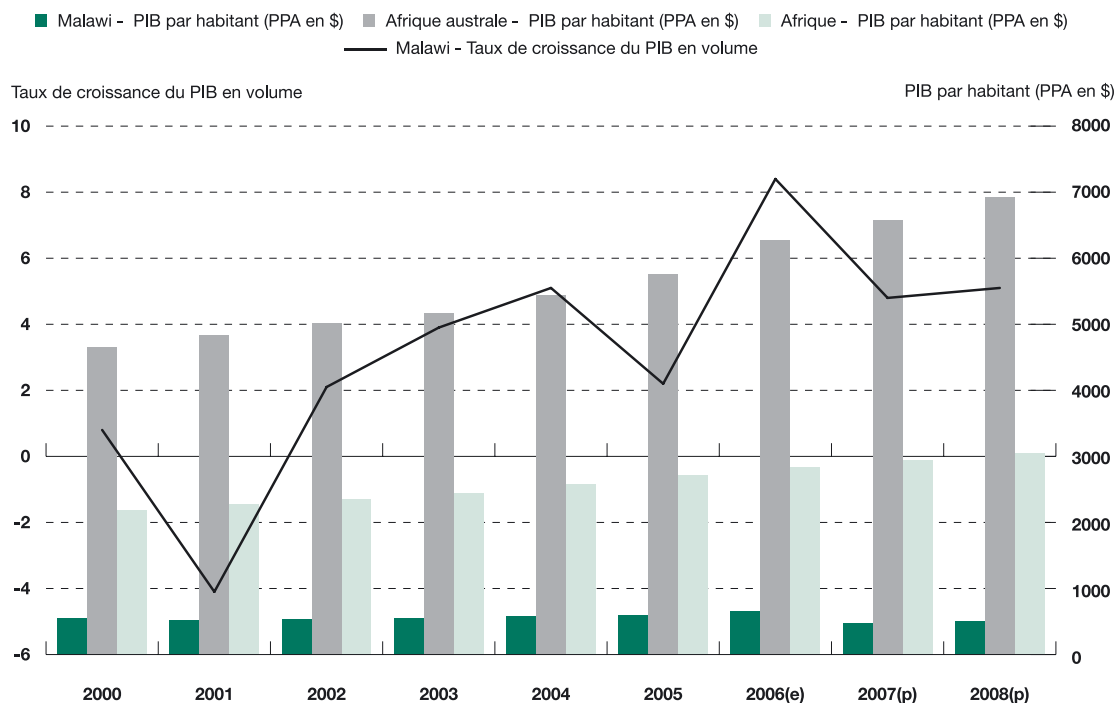


ON DIT DU MALAWI QU'IL EST LE PAYS le plus pauvre au monde à ne pas être déchiré par un conflit civil violent. S'il a rencontré de graves difficultés en 2005, avec notamment une crise alimentaire majeure pendant laquelle il a fallu une aide alimentaire d'urgence pour près de la moitié de la population, la croissance de son produit intérieur brut (PIB) a affiché un fort rebond en 2006. Une gestion adéquate de la crise par les autorités et par les donateurs a permis d'importer à temps les grandes quantités de maïs nécessaires. Grâce à une pluviosité satisfaisante pendant la période de croissance, couplée à une meilleure distribution d'engrais subventionnés, la récolte de maïs 2005/06 a largement couvert les besoins ; les rendements se sont par ailleurs améliorés pour presque toutes les denrées agricoles de base.

La poursuite de sa politique de discipline budgétaire et la stabilisation macro-économique ont valu au Malawi les félicitations du Fonds monétaire international (FMI) et de ses partenaires pour le développement. L'accession au point d'achèvement de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ) en septembre 2006 a marqué une étape décisive. Les fonds dégagés grâce à l'allègement de la dette faciliteront la mise en œuvre de la stratégie de développement pro-pauvres. Désormais, on attend beaucoup des réformes dites de « seconde génération ». Le pays doit capitaliser sur les progrès réalisés en 2006 afin de mettre en place des bases solides pour la croissance et le développement

Si la sécurité alimentaire semble confortée par les bonnes récoltes de maïs, l'économie doit se diversifier pour résorber une pauvreté généralisée.

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant (dollars PPA à prix courants)



Source : Données du FMI et du Central Statistical Office ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

<http://dx.doi.org/10.1787/005556222772>

dans les prochaines années. À cet égard, il est urgent de trouver une solution aux problèmes d'infrastructures à long terme qui constituent un obstacle pour le commerce, de rendre plus hospitalier l'environnement juridique des entreprises du secteur privé, et de relancer le processus de privatisation. Le Malawi a réalisé des progrès raisonnables concernant l'accès à l'eau potable et l'amélioration des systèmes d'assainissement. Toutefois, le coût élevé du capital et une mauvaise gestion continuent de freiner les investissements nécessaires pour entretenir et réhabiliter les infrastructures d'adduction d'eau et d'assainissement.

Développements économiques récents

En 2006, la croissance du PIB en volume a bondi à 8.4 pour cent, l'économie malawite se remettant de la crise due à la sécheresse qui avait ralenti sa croissance à 2.2 pour cent en 2005. En 2007 et 2008, la croissance devrait se poursuivre au rythme plus modéré de 4.8 et 5.1 pour cent respectivement.

La reprise de la production agricole en 2006 a joué un rôle important dans ce redressement, après les piètres résultats de 2005. Cette année-là, la sécheresse pendant la période de croissance avait comprimé la production de 9.3 pour cent, la baisse atteignant même 11.7 pour cent pour les petits exploitants. En 2006, le secteur agricole en général, et les petits exploitants en particulier, ont rebondi, avec une croissance respective de 11.8 et 14.2 pour cent.

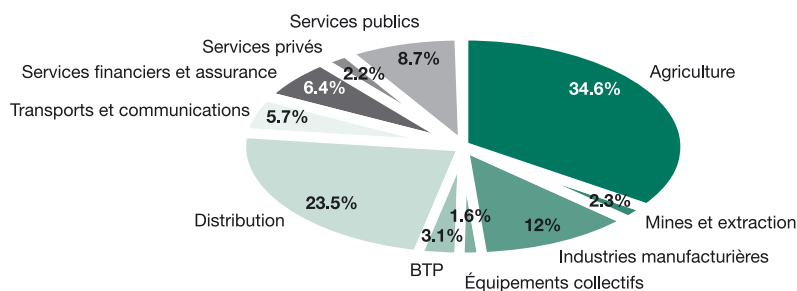
Les précipitations suffisantes enregistrées pendant la période de croissance 2005/06 ont amélioré les rendements de pratiquement toutes les cultures. La production de maïs joue un rôle essentiel dans l'économie du Malawi : le volume de la récolte est crucial pour la sécurité alimentaire du pays et il a des répercussions importantes sur l'ensemble des performances économiques. Des précipitations satisfaisantes en 2005/06 et la mise en œuvre réussie d'un programme de subventions aux engrais ont engendré une augmentation impressionnante (87 pour cent) de la production de maïs par rapport à l'année

précédente. La production totale, estimée à 2.35 millions de tonnes, a dépassé les besoins du Malawi (2.18 millions de tonnes pour la consommation, les semences et la reconstitution des réserves stratégiques). Un excédent net de 250 000 tonnes a été dégagé pour l'export. Conséquence immédiate de cette récolte exceptionnelle, moins de 900 000 Malawites ont eu besoin d'une aide alimentaire en 2006 avant la récolte 2007, le meilleur chiffre de ces quatre dernières années.

Les autorités comptent distribuer 150 000 tonnes d'engrais subventionnés en 2006/07, pour un coût total de 5.5 millions de kwachas (soit environ le tiers du budget de l'agriculture). Les petits producteurs de maïs et de tabac (dans les zones rurales uniquement) ont droit à un sac de 50 kilogrammes d'engrais au prix de 950 kwachas. Les années précédentes, l'importation et la distribution des engrais subventionnés étaient uniquement du ressort d'organismes para-étatiques, l'Office de commercialisation et de développement de l'agriculture (ADMARC) et le Fonds renouvelable de financement des engrais pour les petits exploitants du Malawi. Cette politique, conjuguée aux incertitudes entourant l'étendue et/ou le calendrier des subventions, a sérieusement porté atteinte aux entreprises privées de production d'engrais. Le recours à un système de coupons pour la subvention 2006/07 devrait permettre la participation, même modeste, du secteur privé.

Le tabac constitue le pilier de l'économie du Malawi, les exportations de tabac représentant plus de 50 pour cent des entrées de devises. Pour les mêmes raisons que pour le maïs, la production de tabac a enregistré une très nette reprise en 2005/06, avec 109 800 tonnes produites contre 72 500 tonnes en 2004/05, soit une augmentation de 52 pour cent. Toutefois, la faiblesse persistante des prix proposés lors des ventes aux enchères locales a déçu les agriculteurs, et de violents propos ont été échangés dans la presse entre le Président Mutharika et les courtiers des multinationales. L'évolution des termes de l'échange sur le marché international du tabac fait planer des incertitudes sur l'avenir de la principale culture de rente du pays, mais les tentatives de diversification de l'économie malawite visant à atténuer la dépendance vis-à-vis du tabac ne donnent que des résultats très limités. Les agriculteurs

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2005 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données du Central Statistical Office.

<http://dx.doi.org/10.1787/474647674676>

soupçonnent des collusions entre acheteurs d'être à l'origine du faible niveau des cours. En effet, si le tabac fait systématiquement l'objet de ventes aux enchères, deux acheteurs principaux se partagent la quasi totalité de la production. Les autorités du Malawi s'opposent aux tentatives des acheteurs d'instaurer un système de contrats bilatéraux avec les acheteurs, qui réduirait pourtant les risques pour les agriculteurs et leur permettrait de meilleurs rendements grâce à la fourniture directe de services logistiques. Une étude récente de la Banque mondiale a mis en lumière un certain nombre de problèmes institutionnels auxquels se heurte le secteur du tabac au Malawi. Plusieurs éléments semblent indiquer que les producteurs font les frais du manque d'efficacité du secteur, des conflits d'intérêts et d'une mauvaise gouvernance.

Le sucre occupe une place de plus en plus importante dans l'économie du Malawi et les exportations ont atteint 46.9 millions de dollars en 2006. L'augmentation des recettes provenant de l'exportation de sucre s'explique principalement par le relèvement du quota du Malawi sur le marché fort lucratif de l'Union européenne (UE). Ces dernières années, le Malawi a également réussi à percer sur les marchés non préférentiels du Kenya, de la Tanzanie et de l'Égypte, où les prix atteignent à peine le quart de ceux obtenus auprès de l'UE et des États-Unis. C'est là la preuve que la culture du sucre au Malawi est compétitive, et, effectivement, les propositions de réformes du Protocole sucre de l'UE annoncées à la fin 2005 (qui prévoient une baisse de 36 pour cent du prix du sucre dans l'UE) devraient moins perturber la filière sucrière malawite que les producteurs d'autres pays d'Afrique, des Caraïbes

et du Pacifique. A partir de 2009/10, dans le cadre de l'initiative Tout sauf les armes, les droits de douane et les quotas auront disparu du marché européen du sucre pour tous les producteurs des pays les moins avancés. Dans ce marché dont l'accès sera toujours restreint, les possibilités d'augmenter la production et les exportations de sucre restent importantes.

Comme pour le tabac et le maïs, la production d'arachide, de riz paddy, de sorgho, de millet, de légumineuses, de manioc et de patates douces a affiché de meilleurs rendements en 2005/06. La récolte de coton a été la seule à décliner.

Les industries manufacturières sont peu développées au Malawi. Elles représentent seulement 12 pour cent du PIB, après un pic à 32 pour cent en 1992. Elles sont tournées vers l'intérieur, comme en témoigne la faible part de la production destinée à l'exportation (14 pour cent seulement). Certains éléments de la toute récente Évaluation du climat de l'investissement (ICA) du Malawi pour 2006, qui porte sur 306 entreprises industrielles du pays, semblent indiquer que le faible coût de la main-d'œuvre donne au Malawi un avantage comparatif par rapport aux autres pays de la région. En revanche, au niveau de la productivité totale des facteurs, autrement dit si l'on tient compte du coût et du rendement relatifs à la fois de la main-d'œuvre et du capital, cet avantage s'évapore. D'après les résultats de l'enquête ICA, l'instabilité macro-économique est perçue comme le principal obstacle aux performances du secteur privé, suivie de l'accès au crédit, des problèmes de fourniture d'électricité, du manque de main-d'œuvre qualifiée, de la criminalité et de la corruption.

Tableau 1 - Composantes de la demande

	1998	2005	2006(e)	2007(p)	2008(p)
	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume		
Formation brute de capital	13.1	11.0	-0.2	24.6	11.1
Publique	8.6	7.3	-1.5	26.1	7.4
Privée	4.4	3.7	2.4	21.7	18.2
Consommation finale	92.3	122.9	6.6	1.2	3.6
Publique	14.4	16.8	6.0	6.5	6.6
Privée	77.9	106.1	6.7	0.3	3.0
Solde extérieur	-5.4	-33.9			
Exportations	32.1	26.7	-6.5	5.6	4.7
Importations	-37.5	-60.6	-7.3	1.1	4.7

Source : Données du Central Statistical Office ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

<http://dx.doi.org/10.1787/704574245626>

Si le Malawi ne possède pas autant de ressources minérales que les pays voisins, l'extraction de ressources naturelles présente un potentiel considérable et peut jouer un rôle appréciable dans l'économie. En raison du coût extrêmement élevé des transports, auquel s'ajoute une production d'électricité insuffisante, le développement des gisements connus n'a pas été rentable jusqu'à présent. Une étude de faisabilité commerciale portant sur l'extraction d'oxyde d'uranium dans les gisements de Kayelekera, à l'extrême nord du pays, a toutefois bien progressé. Le recours croissant à l'énergie nucléaire dans le monde a entraîné une hausse du cours de l'uranium, et la moyenne réalisée à partir de différentes estimations semble indiquer que lorsque l'extraction aura atteint son rythme de croisière, en 2008, l'uranium pourrait devenir le deuxième produit d'exportation du Malawi, après le tabac. Il compterait alors pour 20 pour cent des exportations et pour 5 pour cent du PIB.

En ce qui concerne les composantes de la demande, l'investissement privé a augmenté faiblement en 2006 alors que l'investissement public se tassait. Cependant, la part de la formation brute de capital dans le PIB demeure plus élevée dans le secteur public que dans le secteur privé. En 1980, le Malawi parvenait à investir 25 pour cent de son PIB, tout en épargnant 17 pour cent du PIB. Toutefois, dernièrement, la part de l'investissement global dans le PIB a reflué environ de moitié. Le pays devra maintenir un taux de croissance annuelle moyen de 6 pour cent au moins pour parvenir à faire reculer la pauvreté de manière significative, ce

qui exigera parallèlement des investissements, privés notamment, nettement supérieurs à ceux que pourront fournir les fonds d'investissement alimentés par les partenaires pour le développement. Néanmoins, on prévoit une forte croissance du volume des investissements publics et privés en 2007 et 2008, car les pouvoirs publics devraient consacrer davantage de fonds aux dépenses en capital, et l'augmentation attendue des entrées de capitaux étrangers devrait se concrétiser.

Politique macro-économique

Le gouvernement Mutharika s'est largement appliqué à restaurer la stabilité macro-économique qui, les années précédentes, avait fait défaut au Malawi. Les progrès réalisés depuis 2003/04 sont relativement satisfaisants et la discipline budgétaire a été maintenue sur les exercices 2004/05 et 2005/06. Ces résultats ont été récompensés par le rétablissement de l'aide au titre de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) du FMI en août 2005, et plus récemment, en septembre 2006, par l'obtention d'un allègement irréversible de la dette au titre de l'Initiative PPTE.

Politique budgétaire

La politique budgétaire du Malawi poursuit depuis peu deux objectifs : retrouver un solde financier primaire positif et comprimer le déficit global pour faire refluer

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	1997/98	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07(e)	2007/08(p)
Recettes totales (avec dons)^a	21.7	26.7	34.7	37.5	44.1	41.6	39.7
Recettes fiscales	16.4	17.0	19.5	22.0	21.8	21.2	20.7
Dons	4.2	6.7	12.2	12.5	19.2	17.6	16.0
Dépenses totales (et prêts nets)^a	28.5	38.3	42.5	43.1	47.1	43.1	46.4
Dépenses courantes	24.0	30.9	31.4	31.8	34.2	28.2	29.5
<i>Sans les intérêts</i>	<i>19.8</i>	<i>24.0</i>	<i>20.8</i>	<i>23.1</i>	<i>27.6</i>	<i>23.4</i>	<i>25.9</i>
Salaires	7.6	6.8	6.5	7.5	7.5	7.2	7.1
Paiements d'intérêts	4.2	6.9	10.6	8.7	6.6	4.8	3.6
Dépenses en capital	3.0	7.4	11.1	11.1	12.0	14.7	16.8
Solde primaire	-2.6	-4.8	2.8	3.1	3.6	3.3	-3.1
Solde global	-6.8	-11.6	-7.8	-5.6	-3.0	-1.5	-6.7

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données de la Reserve Bank du Malawi ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

<http://dx.doi.org/10.1787/621616382342>

la dette intérieure. La mise en œuvre de cette politique passe par un contrôle strict des dépenses renouvelables. Malgré les conséquences désastreuses de la crise alimentaire de 2005/06, les objectifs budgétaires ont été globalement atteints. Grâce au bon travail des autorités fiscales du pays (*Malawi Revenue Authority*) et à une augmentation des dons, les recettes fiscales ont atteint au total 44.1 pour cent du PIB, contre 37.5 pour cent en 2004/05. Depuis toujours, le Malawi dépend largement de l'aide extérieure et il est peu probable que cet état de fait puisse changer à court ou même à moyen terme.

Dans le budget 2006/07, l'aide au développement représentait 42 pour cent des dépenses. Si les autorités ont choisi comme priorités budgétaires l'agriculture, l'irrigation et les infrastructures afin de soutenir la croissance économique, les sommes allouées par les donateurs sont toujours orientées en grande majorité vers les secteurs sociaux. En mars 2006, 51 pour cent de l'aide était destinée au poste « développement social », 12 pour cent à la « bonne gouvernance », 13 pour cent seulement à une « croissance économique durable » et autant à « l'infrastructure ».

L'augmentation des recettes a induit un bond du montant total des dépenses et des prêts nets en 2005/06, largement provoqué par la flambée des prix du maïs et des engrais importés. Cette bonne orientation budgétaire n'en doit pas moins au reflux de la dette, et donc des paiements d'intérêts. De ce fait, les autorités ont pu

compresser en partie la dette intérieure. Après avoir culminé à 25 pour cent du PIB en 2003/04, celle-ci serait repassée à 20 pour cent du PIB à la fin de l'exercice 2005/06 et devrait baisser à 16.5 pour cent en 2006/07. Pour la première fois depuis plusieurs années, les autorités ont pu régler une partie de la dette intérieure en apurant les arriérés dus à presque tous les petits créanciers, et en remboursant une part non négligeable des créances dues aux entreprises des services publics. Malgré ces progrès récents, la dette intérieure continue de peser lourdement sur les ressources de l'État. Les pressions politiques visant les dépenses publiques et la vulnérabilité du pays vis-à-vis des chocs exogènes pourraient facilement renverser les résultats obtenus.

Politique monétaire

La Reserve Bank du Malawi a pour premier objectif de ramener l'inflation à moins de 10 pour cent et de la contenir à ce niveau. L'objectif de réserves monétaires sur lesquelles va s'ancrer cette politique nécessite des ajustements périodiques des taux de base. Grâce aux progrès réalisés dans la maîtrise de l'inflation, la Reserve Bank a pu abaisser le taux de base de 25 à 20 pour cent en novembre 2006. Par ailleurs, l'écart entre les taux des prêts des banques commerciales et de la rémunération des dépôts s'est resserré d'environ deux points. Cette avancée a permis d'alléger un peu plus le coût du financement pour le secteur privé qui, en 2004 était confronté à des taux d'intérêt atteignant 45 pour cent. Toutefois, la rigueur monétaire a perduré en 2006,

la Reserve Bank réalisant des opérations de marché pour réduire la liquidité.

En 2006, les mesures prises par la Reserve Bank et l'amélioration de la situation alimentaire ont joué un rôle considérable dans le ralentissement de la hausse des prix à la consommation, qui est passée de 15.6 pour cent en 2005 à 13.4 pour cent en 2006. Cette décre de l'inflation a été particulièrement marquée pour les produits alimentaires, dont la progression n'atteignait plus que 4.2 pour cent en 2006 (grâce à la meilleure disponibilité des produits alimentaires) contre 17.2 pour cent en 2005. Sous réserve de bonnes conditions météorologiques et grâce à l'action de régulation du programme d'irrigation mis en place par les pouvoirs publics, l'inflation devrait encore diminuer, pour s'établir à 8.2 pour cent en 2007 et 7.2 pour cent en 2008.

Position extérieure

Les performances commerciales du Malawi n'ont cessé de décliner, contribuant à la dégradation continue du déficit des opérations courantes. Peu de changements sont attendus pour 2007 (voir le tableau 3) mais, en 2008, le renforcement des services, des dons et des revenus nets des facteurs devrait entraîner un redressement du solde des opérations courantes, malgré la faible évolution du solde des échanges de marchandises. Principale raison de cette situation désolante, la stagnation des exportations au cours des sept dernières années, le pays n'étant pas parvenu à assurer une croissance soutenue du volume de ses exportations. Lorsque les résultats d'un secteur s'amélioraient, ceux du secteur voisin se dégradaient. Un nouvel accord commercial bilatéral conclu avec le

Mozambique (décembre 2005) et la renégociation d'un accord avec le Zimbabwe (juillet 2006) devraient permettre une amélioration des performances à l'exportation avec deux des principaux partenaires commerciaux du Malawi.

Le prix moyen du tabac à la frontière a baissé de 2.29 à 2.22 dollars entre 2005 et 2006. Cet affaiblissement du cours international du tabac explique au moins en partie le recul très marqué du cours des feuilles dans les ventes aux enchères. En fait, en 2006, le volume des exportations de tabac a légèrement augmenté, passant de 121 700 tonnes à 122 600 tonnes. En revanche, sous l'effet de la baisse des cours, les recettes brutes de l'exportation de tabac se sont tassées, de 279 à 271.7 millions de dollars.

Les exportations de thé ont affiché une légère embellie en 2006, avec une modeste progression des prix moyens, de 1.10 à 1.13 dollar le kilogramme entre 2005 et 2006. La stabilité des volumes s'est traduite par une petite augmentation des recettes brutes d'exportation. Redevenu en 2004 le deuxième produit d'exportation du Malawi, le thé a conservé cette position en 2006, avec des recettes à l'exportation qui s'élevaient à 48.5 millions de dollars.

En 2006, le secteur du sucre a enregistré de très bonnes performances, la hausse des prix et des volumes produits ayant significativement gonflé les recettes d'exportation. Le prix moyen à l'exportation est passé de 0.46 à 0.49 dollar le kilogramme, tandis que les volumes exportés progressaient de 88 800 tonnes à 95 400 tonnes. Le montant total des recettes d'exportation s'est établi à 46.9 millions de dollars.

Tableau 3 - Comptes courants (pourcentage du PIB)

	1998	2003	2004	2005	2006(e)	2007(p)	2008(p)
Balance commerciale	2.3	-14.2	-16.4	-18.3	-22.1	-21.3	-22.1
Exportations de biens (f.o.b.)	30.3	24.6	26.3	24.2	22.0	22.2	21.9
Importations de biens (f.o.b.)	27.9	38.8	42.6	42.5	44.1	43.5	44.0
Services	-7.7	-8.5	-8.8	-9.8	-8.9	-8.8	-9.0
Revenu des facteurs	-2.2	-1.9	-2.4	-1.9	-1.4	-1.3	-0.9
Transferts courants	-0.8	9.9	15.1	14.4	13.6	12.1	19.1
Solde des comptes courants	-8.5	-14.7	-12.5	-15.6	-18.9	-19.3	-12.9

Source : Données de la Reserve Bank du Malawi ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les projections (p).

<http://dx.doi.org/10.1787/115623572807>

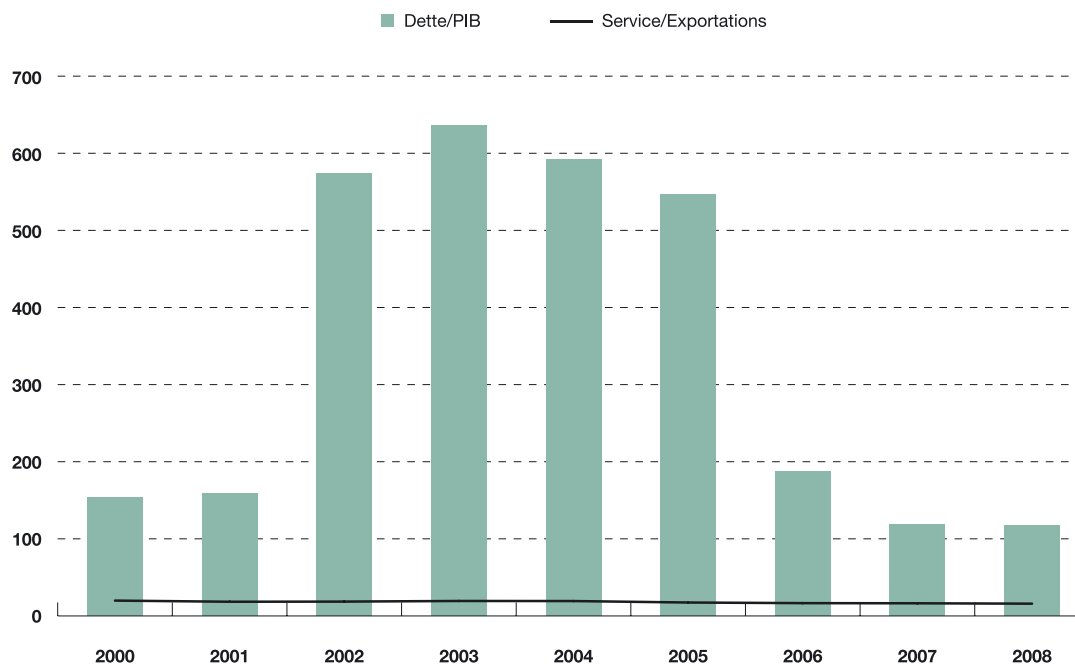
En 2006, les exportations de coton ont poursuivi leur recul, chutant de 15.6 à 7.6 millions de dollars entre 2005 et 2006. Le prix moyen à l'exportation s'est légèrement tassé, de 1.06 à 0.97 dollar le kilogramme, mais la baisse des recettes est principalement imputable à la diminution constante des volumes. En 2006, les exportations ne représentaient plus que 78 000 tonnes, contre 256 000 tonnes en 2004.

De même, les exportations de vêtements ont enregistré un léger repli en 2006. Indéniablement, la fin, en janvier 2005, de l'Accord multifibres (accord de l'OMC sur le textile et l'habillement), qui a rendu plus compétitifs les pays bénéficiant de l'Agoa (loi américaine sur la croissance et les opportunités économiques en Afrique), n'a pas été sans conséquence. Ces prochaines années, le secteur de l'habillement du Malawi risque de rester sous pression du fait des incertitudes entourant l'avenir du marché de l'Afrique du Sud dans le cadre de l'accord de l'Union douanière d'Afrique australe (Sacu) avec le Malawi, le Mozambique, la Tanzanie et la Zambie.

Malgré les problèmes d'accès aux marchés américain et européen liés à la difficulté, pour les produits horticoles du Malawi, de respecter leurs normes sanitaires et phytosanitaires, ce pays bénéficie de relations commerciales positives avec la plupart de ses partenaires des pays développés. Les principaux problèmes d'accès concernent les partenaires commerciaux de la région, en particulier l'Afrique du Sud, le Mozambique et le Zimbabwe.

Conformément aux prévisions, le kwacha s'est progressivement déprécié au cours du premier semestre 2006, passant d'environ 124 à 140 kwachas pour un dollar en milieu d'année. Les entrées des recettes du tabac ont alors permis de stabiliser la monnaie. Cette érosion a quelque peu ralenti la croissance de la demande de produits importés, ce qui devait permettre d'augmenter d'autant les réserves de change pour couvrir deux mois d'importations avant la fin 2006. Les autorités ont affiché leur volonté de rendre le système de change plus transparent et plus souple.

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : Banque mondiale et FMI.

<http://dx.doi.org/10.1787/506344655457>

Grâce au programme PPTE et à l'Initiative multilatérale pour l'allègement de la dette, la valeur actualisée nette de la dette extérieure a reculé de 229 pour cent à 32 pour cent des exportations entre la fin de l'année 2005 et la fin septembre 2006. L'allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE peut être vu comme un vote de confiance massif envers la gestion budgétaire du Malawi, mais son impact sur le plan financier sera plus limité, l'essentiel du poids de la dette du pays étant constitué de créances intérieures libellées en kwachas.

Questions structurelles

Développements récents

Grâce à l'amélioration des performances macro-économiques et au renforcement de la discipline budgétaire, l'environnement est plus propice au développement du secteur privé. De même, la Stratégie de croissance et de développement du Malawi (MGDS) laisse davantage de place au secteur privé, ce qui constitue clairement un progrès par rapport à la stratégie précédente de réduction de la pauvreté, qui ne prenait guère en compte les problèmes de ce secteur. Toutefois, il faudra davantage de temps pour résoudre les problèmes d'infrastructures persistants qui entravent les échanges, notamment le coût élevé des transports et la mauvaise qualité des services publics. Par ailleurs, bien qu'il se soit engagé à améliorer le climat des investissements, le gouvernement a envoyé des signaux contradictoires, et le dialogue entre le secteur public et le secteur privé reste insuffisant.

Comme souvent dans les pays en développement, l'environnement juridique du Malawi est plutôt inhospitalier pour les entreprises privées qui se heurtent, dans leur activité commerciale quotidienne, à de nombreux obstacles : formalités administratives, réglementation et normes. Selon les indicateurs de *Doing Business* de la Banque mondiale et de la Société financière internationale, le Malawi se classe au 96^e rang sur 155 pays, et au 9^e rang des 36 pays d'Afrique subsaharienne. Si ces études qualitatives donnent simplement une indication de l'environnement des

affaires, il est clair qu'au Malawi le secteur privé souffre des pesanteurs de la réglementation.

La réglementation excessive met un frein au développement commercial, car elle augmente le coût de l'entrée sur le marché et de la croissance des entreprises. Plus particulièrement, une réglementation trop contraignante et des institutions inadaptées pour les droits de propriété et le respect de l'État de droit empêchent de passer d'une économie de subsistance à très petite échelle à une économie moderne plus productive. De nombreux entrepreneurs malawites restent prisonniers du secteur privé informel parce qu'il leur serait trop coûteux de formaliser leur activité. Ces entreprises ne peuvent pas se développer et bénéficier d'économies d'échelles, ni accéder aux autres avantages du secteur structuré, notamment au crédit des banques commerciales ou aux services de développement des entreprises. Au Malawi, il y a un « chaînon manquant » dans le secteur privé, avec une absence quasi-totale d'entreprises de taille intermédiaire entre la micro-entreprise et les grosses sociétés.

Le Malawi poursuit la mise en œuvre de son programme de privatisation, bien que très lentement. En 2006, les autorités ont pris un certain nombre de mesures clés destinées à réformer et à réorganiser les entreprises para-étatiques. Le point fort de ce programme a été la privatisation de Malawi Telecommunications Limited (MTL) en janvier 2006. Malgré des hésitations, des problèmes juridiques liés à la vente de la société de télécommunications et une forte opposition politique au projet, le gouvernement a finalement accepté de céder 80 pour cent de MTL à un consortium conduit par Press Corporation, pour 30,7 millions de dollars. MTL restera aux mains d'intérêts malawites, mais les services de gestion technique seront opérés par une branche de Deutsche Telecom. Le Malawi affiche l'une des densités les plus faibles d'Afrique d'accès à la téléphonie fixe, et la gestion de MTL par une entreprise privée indépendante devrait entraîner le développement des services de télécommunications.

La réorganisation de l'Office de commercialisation et de développement de l'agriculture (ADMARC) a également bien progressé en 2006. Les pouvoirs publics

ont l'intention de diviser l'ADMARC en deux unités distinctes : la première, publique, se consacrerait à la fourniture de services, et l'autre, privée, serait indépendante sur le plan commercial.

En outre, Malawi Development Corporation, déficitaire, a été liquidée et a cessé toute activité en 2006. Les pouvoirs publics sont en train de négocier avec le secteur privé et la Banque mondiale la création d'un nouveau fonds de développement malawite qui se consacrerait avant tout au soutien des petites et moyennes entreprises.

L'élaboration d'une politique de partenariats public-privé (PPP) a démarré fin 2006, avec pour objectif de créer au sein du ministère des Finances une unité PPP chargée de faciliter l'investissement privé dans les infrastructures publiques.

Accès à l'eau potable et à l'assainissement

Le Malawi connaît depuis peu un certain stress hydrique en raison de la forte densité de la population. Pour la période 2003-07, ses ressources renouvelables en eau étaient estimées à 1 374 mètres cubes par habitant. De toute évidence, le secteur de l'eau doit être géré avec prudence, mais il ne fait pas encore l'objet d'un programme global. Le développement d'une agriculture irriguée, destinée à amortir l'impact des chocs climatiques sur la production agricole, constitue un élément essentiel

de la stratégie de développement de l'État, mais on ignore encore quelles en seront les répercussions sur l'accès des ménages à l'eau et à l'assainissement.

Les services formels d'approvisionnement en eau et d'assainissement sont assurés par cinq agences publiques para-étatiques couvrant respectivement Blantyre, Lilongwe et les régions du nord, du centre et du sud. Ces cinq agences sont déficitaires et se caractérisent généralement par une gouvernance médiocre et des ingérences politiques.

L'accès à l'eau potable, l'un des principaux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), a raisonnablement progressé au Malawi ces dernières années. Les données de l'enquête intégrée auprès des ménages 2004/05 révèlent que 66.4 pour cent des ménages malawites ont accès à une « source d'eau améliorée » (définie ainsi : eau courante à l'intérieur ou à l'extérieur du domicile, fontaine publique, pompe manuelle, forage ou puits protégé). Ce chiffre est légèrement supérieur à la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne (58 pour cent), mais le Malawi a encore des progrès à faire pour atteindre la cible des OMD de 75 pour cent de l'ensemble des ménages ayant accès à une source d'eau améliorée à l'horizon 2015. Les canalisations sont la forme de distribution d'eau courante la plus répandue dans les zones urbaines, mais elles sont beaucoup plus rares dans les zones rurales, où les forages et les puits protégés constituent la principale source d'eau potable.

Tableau 4 - Proportion des ménages ayant accès à de l'eau potable et répartition des ménages par source principale, 2005

	Proportion des ménages ayant accès à une source d'eau améliorée	Source de l'eau potable				
		Eau courante à domicile	Eau courante à l'extérieur / fontaine publique	Pompe manuelle / forage / puits protégé	Puits non protégé	Rivière, source, lac et autres
Malawi	66.4	2.2	17.7	46.5	25.4	8.2
Zone urbaine	85.1	12.6	62.3	10.2	11.1	3.8
Zone rurale	63.9	0.8	11.7	51.4	27.3	8.8
Nord	63.7	0.5	13.1	50.1	24.2	12.1
Centre	54.3	0.5	9.2	44.6	38.6	7.1
Sud	74.9	3.7	24.2	47.0	16.9	8.2

Source : Enquête intégrée auprès des ménages 2005.

<http://dx.doi.org/10.1787/603747747415>

Tableau 5 - Proportion des ménages disposant d'une installation sanitaire et distribution des ménages par type d'installation, 2005

	Proportion des ménages ayant accès à une installation sanitaire	Type d'installation sanitaire					
		Toilette avec chasse d'eau	Latrine améliorée à fosse ventilée	Latrine traditionnelle couverte	Latrine non couverte	Aucune	Autre
Malawi	61.9	2.8	1.8	57.4	20.9	16.9	0.3
Zone urbaine	78.3	14.0	3.9	60.4	18.8	2.9	0.0
Zone rurale	59.7	1.2	1.5	56.9	21.2	18.8	0.3
Nord	53.7	0.8	0.9	52.0	35.0	11.1	0.2
Centre	63.9	1.4	1.0	61.5	15.1	20.7	0.3
Sud	62.0	4.0	2.5	55.5	22.3	15.4	0.3

Source : Enquête intégrée auprès des ménages 2005

<http://dx.doi.org/10.1787/584817141053>

D'après cette même enquête, 61.9 pour cent des ménages ont accès à une « installation sanitaire améliorée » (toilette avec chasse d'eau, latrine améliorée à fosse ventilée ou latrine traditionnelle couverte). Ce chiffre est nettement supérieur à la moyenne de la région subsaharienne, qui s'établit à 36 pour cent seulement. Comme pour l'accès à l'eau potable, l'accès à une installation sanitaire améliorée est plus développé dans les zones urbaines. Environ 16.9 pour cent de l'ensemble des ménages ne disposent pas de toilettes.

Dans la Stratégie de croissance et de développement (MGDS) du Malawi lancée en 2006, les problèmes d'eau et d'assainissement sont considérés comme un thème majeur du volet infrastructures. La MGDS fixe comme objectif à moyen terme un accès à l'eau à moins de 500 mètres pour l'ensemble de la population à l'horizon 2011, ce qui permettrait à la fois de répondre aux besoins de chaque Malawite et de préserver l'écosystème du pays. Pour atteindre ce résultat, le plan préconise les principales mesures suivantes : habilitation des régies nationales à gérer les ressources en eau selon des méthodes de gestion intégrées ; établissement de systèmes de surveillance efficaces ; amélioration de la qualité des eaux de surface et souterraines et développement d'un système de lutte contre la pollution ; renforcement de l'accès durable à l'alimentation en eau et à l'assainissement dans les zones urbaines, péri-urbaines et rurales par l'installation,

entre autres, de réseaux d'eau et d'assainissement, en réponse à la demande et en fonction de celle-ci ; création de réserves d'eau d'urgence et de systèmes d'assainissement d'appoint, et intégration de l'approvisionnement en eau des zones rurales aux programmes participatifs d'hygiène et d'assainissement.

De toute évidence, l'insuffisance des ressources limite la capacité des agences de l'eau à entretenir les infrastructures d'adduction et d'assainissement. Là où l'eau est pompée, la faible production d'électricité et les coupures fréquentes perturbent également l'approvisionnement. Les mauvaises performances de l'agence de l'eau de Blantyre, en particulier, ont été au centre des débats politiques, le secteur privé déplorant les coupures d'eau, particulièrement préjudiciables pour l'agro-alimentaire. Toutefois, la raison principale de ces performances médiocres réside sans doute dans une mauvaise gestion des agences de l'eau. Environ 50 pour cent de l'eau courante fournie par l'agence de Blantyre n'est pas facturée et il suffirait de réduire un tant soit peu ce chiffre pour améliorer sensiblement la capacité de réinvestissement. Malgré l'apurement progressif des dettes des clients du secteur public par le ministère des Finances, en raison du manque d'indépendance opérationnelle et de l'ingérence politique persistante, il faudra encore attendre un certain temps avant que les clients privés et publics soient traités sur un pied d'égalité.

Contexte politique et développement des ressources humaines

Les questions politiques restent au centre des préoccupations nationales et elles détournent les élites de l'attention nécessaire au traitement des obstacles nettement plus importants auxquels se heurte le développement du pays. Élu en mai 2004 sous les couleurs du Front démocratique uni (UDF), le président Mutharika quittait son parti moins d'un an plus tard pour fonder le Parti démocratique pour le progrès (DPP), sous prétexte d'une opposition de l'UDF à sa campagne anti-corruption. La subvention annuelle aux engrais reste l'une des questions politiques les plus controversées au Malawi, et les perspectives de réélection de Bingu wa Mutharika en 2009 pourraient dépendre en grande partie de l'efficacité de la distribution de cette subvention.

Même si les scrutins partiels de fin 2005 et début 2006 ont permis d'élire au suffrage direct les six premiers députés du DPP, Bingu wa Mutharika continue de gouverner sans majorité parlementaire. Cette situation rend l'exercice législatif difficile. Elle a également retardé l'adoption du budget et entraîné l'accumulation de projets de loi en attente d'être votés.

La motion de censure déposée par des députés de l'opposition en octobre 2005 n'a rien donné, mais les querelles juridiques autour de l'utilisation de l'article 65 de la Constitution handicapent l'exécutif : cet article permet au président de l'Assemblée de déclarer vacant le siège d'un député de l'opposition qui accepterait de siéger au gouvernement.

Avec un taux de croissance moyenne du PIB inférieur à 3 pour cent (moins de 2 pour cent depuis 2000), le revenu par habitant n'a augmenté que de un pour cent sur les dix dernières années. Le Malawi affiche une répartition extrêmement inégale des revenus, avec un coefficient de Gini de 50.3. La proportion de la population vivant avec un revenu inférieur à 1 dollar par jour était de 54.2 pour cent en 1997/98, chiffre qui n'a guère évolué depuis la dernière enquête auprès des ménages menée cet exercice. De même, les indicateurs

sociaux sont très médiocres. Le taux de mortalité maternelle du Malawi est actuellement l'un des plus élevés au monde, avec 984 mères qui meurent pour 100 000 naissances vivantes.

À 63 pour cent, le taux d'alphabétisation des adultes reste faible. Il est plus élevé chez les hommes (76 pour cent) que chez les femmes (50 pour cent). Le taux global d'alphabétisation des jeunes s'établit à 76 pour cent, un niveau plus élevé que celui des adultes. À noter que les disparités entre filles et garçons sont peu marquées. Le taux brut d'inscription dans le primaire est de 137 pour cent, mais il est nettement plus élevé chez les garçons (144 pour cent) que chez les filles (130 pour cent). Ces chiffres indiquent une forte proportion d'élèves du primaire plus âgés que la normale pour leur classe, notamment à cause d'une scolarisation tardive, d'un taux d'abandon et d'un taux de redoublement élevés.

D'après l'enquête 2004 sur la démographie et la santé au Malawi (*Malawi Demographic and Health Survey*), 8 pour cent des enfants âgés de 5 à 14 ans travaillaient pour des personnes extérieures à leur foyer. Environ 40 pour cent de ces enfants n'étaient pas rémunérés. Parmi les enfants qui aident chez eux aux tâches ménagères, 68 pour cent le font, en moyenne, moins de quatre heures par jour, et 2 pour cent pendant quatre heures ou plus. Globalement, les enfants les plus âgés et ceux vivant dans les zones rurales risquent plus de travailler. Les filles sont plus susceptibles d'effectuer des tâches domestiques que les garçons. Un constat récent de l'Organisation internationale du travail (OIT) est particulièrement inquiétant : au moins 71 pour cent des petits Malawites subissent les formes de travail les plus pénibles pour des enfants.

Le Malawi, comme les autres pays d'Afrique australe, présente une prévalence du VIH (virus de l'immunodéficience humaine) très élevée. Dans les cliniques rurales, celle-ci est passée de 12.1 pour cent en 1999 à 14.5 pour cent en 2003. Il reste beaucoup à faire pour modifier les comportements. En 2004, seulement 5 pour cent des femmes et 15 pour cent des hommes ayant eu des relations sexuelles au cours de l'année écoulée déclaraient avoir utilisé un préservatif

lors de leur dernier rapport. À 1.8 pour cent, le taux d'utilisation du préservatif chez les femmes mariées est alarmant. Ce chiffre souligne peut-être la difficulté des femmes à négocier l'usage du préservatif avec leur mari. Plus les personnes sont instruites, plus elles sont susceptibles d'utiliser un préservatif. Ainsi, alors que 2 pour cent des femmes n'ayant pas fréquenté l'école y ont recouru lors de leur dernière relation sexuelle, la proportion correspondante chez les femmes ayant suivi un enseignement secondaire ou supérieur ressort à 14 pour cent. Chez les hommes, ces proportions sont respectivement de 6 et 27 pour cent.

Le taux de fécondité total des femmes âgées de 15 à 49 ans est passé de 7.6 naissances par femme il y a vingt ans à 6 en 2004. Le recours à la contraception, notamment aux méthodes modernes, ne cesse d'augmenter depuis le début des années 90 et constitue l'une des principales causes du recul de la fécondité. Le recours aux méthodes contraceptives modernes chez les femmes mariées de cette même tranche d'âge est passé de 7 à 33 pour cent entre 1992 et 2004. La méthode la plus répandue est le contraceptif injectable, suivi par la stérilisation, puis par la pilule.